



DECLARATION DU CED

Violations de la neutralité médicale et protection des professionnels de la santé dans les zones de conflit

Le Council of European Dentists (CED) est une organisation européenne à but non lucratif représentant plus de 340 000 chirurgiens-dentistes en Europe.

Le CED attire l'attention sur les restrictions graves et croissantes imposées à l'aide humanitaire ainsi que sur les violations de la neutralité médicale dans diverses zones touchées par la guerre et les conflits armés. Ces violations incluent la forte hausse des attaques visant les professionnels de la santé, les travailleurs humanitaires et les établissements de soins de santé en 2025, avec un nombre de victimes supérieur aux 900 travailleurs de la santé tués enregistrés par les Nations unies en 2024.

À l'heure actuelle, les crises humanitaires aiguës liées à des conflits privent d'innombrables personnes à travers le monde d'un accès à la nourriture, aux médicaments et aux soins médicaux. Elles affectent les populations les plus vulnérables et exposent les professionnels de la santé à des risques inacceptables lorsqu'ils fournissent des soins de première ligne et d'urgence.

Le CED condamne fermement le ciblage délibéré des professionnels et des établissements médicaux et dentaires, et exprime sa solidarité avec la société civile mondiale en appelant au respect inconditionnel de la neutralité en matière de santé ainsi qu'à la protection systématique des soignants civils et militaires qui dispensent des soins sur les lignes de front.

Restreindre l'aide humanitaire et médicale a des conséquences dramatiques : les traitements qui permettent de sauver des vies sont reportés, des affections évitables ne sont pas soignées et des communautés déjà fragilisées s'enfoncent davantage dans la crise. Négliger la santé buccodentaire aggrave non seulement les problèmes de santé généraux, mais amoindrit aussi la qualité de vie et fait peser une charge immense sur les systèmes de soins de santé pendant la phase de reconstruction d'après-guerre.

Par conséquent, le CED :

- Appelle les institutions de l'Union européenne et les États membres à prendre des mesures concrètes qui condamnent systématiquement les violations de la neutralité médicale ainsi que le ciblage des professionnels de la santé, des établissements et des civils. Cela inclut la levée de toutes les restrictions pesant sur l'aide humanitaire et médicale, y compris les traitements vitaux et les soins buccodentaires ;
- Exhorte la communauté de l'Union européenne à renforcer son soutien aux organisations de santé indépendantes et impartiales qui continuent de fournir nourriture, médicaments et services dentaires essentiels ;

- Soutient le rôle fondamental des chirurgiens-dentistes dans les zones de guerre et de conflit, où ils apportent directement soins et assistance lors du traitement de traumatismes plus importants touchant la cavité buccale.

Adopté par l'Assemblée générale du CED le 14 novembre 2025